# Fiche de suivi

**Comité : Municipal**

**Date : 19 février 2019**

| **Discussion** | **Action / Suivi à faire** | **Responsable** | **Échéancier** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Point 2 : Mise en contexte du plan d’action 2019-2021*** Le contexte de réalisation du plan d’action 2019-2021 de la Concertation a changé. Le soutien financier accordé par Québec en Forme (QeF) pour la réalisation du plan d’action actuel prend fin le 31 mars 2019 et n’est pas renouvelé. La Concertation a reçu des mandats dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) :
* Mesure 3.1 Soutien financier pour des initiatives visant à améliorer l’accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Un soutien financier de 44 600$ annuellement sera accordé à la Concertation qui devra travailler avec les tables de développement social des territoires.
* Mesure 2.2 Soutenir la coordination des TIR-SHV (Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie). Le soutien financier accordé n’est pas encore connu mais on sait qu’il devra servir à l’embauche d’une ressource humaine pour assurer la coordination et non pour soutenir des actions.
* Pour les deux mesures, QeF jouera le rôle de fiduciaire et de liaison avec les TIR-SHV. Rappelons que ces mesures sont soutenues financièrement par le MAMH et le MSSS (mesure 2.2) et le MSSS (mesure 3.1).
* Une structure temporaire pour réfléchir au plan d’action est proposée. Chacun des 7 comités de travail qui sont alignés sur les stratégies du plan d’action 2017-2019 de la Concertation proposeront des actions à poursuivre ou de nouvelles actions à inscrire dans le plan 2019-2021 en fonction des différents milieux de vie : services de garde éducatifs à l’enfance, scolaire, municipal, communautaire. Ces actions seront discutées à une rencontre où seront conviés tous les partenaires de la Concertation le 4 avril.
* Présentation des étapes en lien avec l'élaboration du plan d'action 2019-2021 :
* L’ensemble des partenaires de la Concertation| Élaboration du plan d'action: le 4 avril 2019 de 9h à 15h
* L’ensemble des partenaires de la Concertation | Adoption du plan d'action: le 28 mai de 9h à 12;
* Dépôt de notre PA 2019-2021 : 1er juin 2019.
 | **Identifier les actions à inscrire au plan d’action 2019-2021****Invitation des partenaires** | **Le comité municipal****J. Charlebois** | **4 avril 2019****Mars 2019** |
| Point 3 : Bilan du plan d’action 2017-2019 et propositions pour 2019-2021* Réflexion et discussion quant au mandat que le comité municipal veut se donner, tout en considérant les besoins des territoires et les ressources disponibles pour le réaliser;
* Poursuivre l’utilisation de l’approche des environnements favorables (physique, socioculturel, économique et politique) dans l’accompagnement des municipalités pour identifier leur priorité quant à l’amélioration de la qualité de vie des citoyens;
* Ce moyen nous permet entre autres :
* D’aborder les inégalités sociales en santé (ISS);
* Renforcer le réflexe et les compétences des partenaires à utiliser cette approche dans l’analyse des priorités;
* Assurer un transfert de connaissances;
* Rentabiliser et consolider les sessions de sensibilisation sur les EF.
* Il est mentionné qu’une des stratégies importantes à considérer dans notre accompagnement avec les municipalités est celle d’associer les environnements favorables aux normes légales et aux mandats des municipalités, ex. la qualité et sécurité des aires de jeux.
* Cette stratégie permet entre autres :
* Cibler des projets concrets à court terme;
* Développer une vision d’amélioration des environnements favorables à la qualité de vie des citoyens par du «concret»;
* Obtenir des résultats rapides et observables par les citoyens.
* Un manque de temps nous empêche de revoir chaque objectif inscrit au PA 2017-2019. Nous discutons rapidement de l’objectif 6.1.1, on réitère l’importance de réaliser un «mapping» des lieux de concertation où nous pourrions y contribuer par notre expertise (municipal) ou en les accompagnant vers les ressources appropriées (panier de services en soutien aux municipalités).
* Normand mentionne qu’il est en mesure de nous partager un tableau des principaux décideurs de la région de l'Outaouais et du fonctionnement décisionnel. Aussi, il propose de nous partager un 2ième document présentant le nom des dg des municipalités et des élus responsables des loisirs.
 | **Envoi des documents aux membres** | **N. Veillette** | **Envoyé le 2019-02-20** |
| **Point 4 : Événements de mobilisation municipale*** Stéphanie nous parle de l’événement du territoire de la ville de Gatineau. Présente le bilan de l’événement ainsi que le document présentant les leviers et ancrages politiques;
* Lisa mentionne que la TDS du Pontiac a également produit un bilan de l’événement. Elle communiquera avec Michel Vallières (coordo de la TDS) afin que l’on puisse en prendre connaissance ;
* Pour des Collines, Julie mentionne que dès que le bilan sera finalisé, elle nous le partagera;
* Pour Papineau, un événement avec une conférence de Denis Marion a eu lieu. Une session de sensibilisation aux env. fav. par I. Girard a été donnée à la Corporation des Loisirs de Papineau;
* Pour la Vallée-de-la-Gatineau, Joanne nous informe que l’événement de mobilisation municipale aura lieu en mai prochain avec le lancement des politiques PFM/MADA des MRC de la Vallée.
 | **Envoi des documents aux membres****Communiquer avec Michel Vallières pour partager le bilan****Partager le bilan lorsqu’il sera finalisé** | **S. Dicaire****L. Lagacé****J. Phaneuf** | **Envoyé le 2019-02-19** |
| **Point 5 : Demandes de soutien financier municipal**Dans le cadre de l’action 6.4.1 du plan « Offrir un soutien financier territorial pour la mise en œuvre d’initiatives novatrices permettant l'optimisation des environnements favorables aux saines habitudes de vie en milieu municipal », les projets suivants recevront 8 000$ : * Demande pour Papineau : le projet ***Ski la Seigneurie*** est accepté à l’unanimité;
* Demande pour Pontiac : le projet ***Plante-Toé un jardin*** est accepté à l’unanimité;
* Demande pour VDG : le projet ***Fruits-Légumes libre-service*** est accepté à l’unanimité;
* Demande pour Collines : à venir.
 | **Julie enverra à Josée une demande pour les Collines** | **J. Phaneuf** |  |
| **Points 6-7 : Points d’information et Varia*** **Pour l’accompagnement de la municipalité et le rôle conseil**, Isabelle nous enverra par courriel, deux documents explicatifs de la démarche : le programme de formation, ainsi que le résumé des modules prévus au programme. une discussion est prévue à la prochaine rencontre du comité municipal.
* **Les autres points seront rapportés à la prochaine rencontre.**
* **Les membres sont d’accord pour planifier une rencontre avant celle du 4 avril.**
 | **Envoi des documents aux membres****Envoi du sondage doodle** | **I.Girard****S. Dicaire** | **Envoyé le 2019-02-19****Envoyé le 2019-02-19** |